

"Notre nouvelle frontière,  
ce doit être l'emploi"

Jacques CHIRAC  
le 22 Mai 1986

- CONSTAT DES CAUSES RÉELLES DU CHÔMAGE INDUSTRIEL EN FRANCE.
- 10 PROPOSITIONS SIMPLES (A APPLIQUER DÈS 1986) POUR CRÉER DES MILLIERS D'EMPLOIS INDUSTRIELS DURABLES.

. CONSTAT DES CAUSES REELLES DU CHOMAGE INDUSTRIEL EN FRANCE

. 10 PROPOSITIONS SIMPLES (A APPLIQUER DES 1986) POUR CREER DES  
MILLIERS D'EMPLOIS INDUSTRIELS DURABLES

Des mesures précises et rapides ont été prises pour favoriser l'emploi des jeunes, c'est très bien et il faut le faire, mais ces mesures ne traitent encore que de l'aspect social du chômage et non pas le problème de fond de la France en 1986 c'est à dire la vérité sur la SITUATION EXACTE DE L'INDUSTRIE FRANCAISE.

Depuis 1980 le retard industriel Français accumulé frôle la catastrophe.

## L'INDUSTRIE FRANCAISE EN 1986

### . POIDS LOURDS

Les camions français sont de plus en plus contestés, 1 moteur diesel de Poids Lourd français a une durée de vie de 300.000 km alors que les camions étrangers atteignent 700.000 km.

Les futurs camions de l'armée française sont prévus avec des moteurs anglais.

Depuis 10 ans l'Industrie du Poids Lourds est entièrement contrôlée par l'Etat.

### . AUTOCARS DE GRAND TOURISME

Nous couvrons à peine 20 % de nos besoins et l'exportation est inexistante.

### . INDUSTRIE AUTOMOBILE

Les sous-traitants français s'écroulent en série et l'Etat continue de financer Renault sans modification de la stratégie globale.

Les technologies nouvelles dépendent presque uniquement de l'Etranger :  
injection diesel - électronique - toit ouvrant - plastique - boîte de vitesse automatique...etc...

L'industrie automobile française ne sera bientôt plus qu'une industrie sous-traitante de l'étranger.

### . INFORMATIQUE

Les machines du constructeur national sont incompatibles avec les autres grands concurrents étrangers.

. AUDIO - VIDEO - HIFI - TV - PHOTO

Il suffit d'aller dans une grande surface pour constater le désastre.

. ELECTROMENAGER

Depuis 1980 le solde de la balance extérieure devient très inquiétant.

. INDUSTRIE DU MEUBLE

Les sociétés les plus performantes des années 1970 en Amont et en Aval de la filière Bois ont disparu.

. CHAUSSURES

C'est l'Italie qui domine la filière.

. PETITS MOTEURS ESSENCE

Tondeuse à gazon, moteur de bateau de plaisance... la France est totalement absente.

. MACHINE OUTIL

L'Industrie de la Machine Outil étant exclusivement une activité de recherche et de main-d'oeuvre ; depuis 1976 la France a perdu 70 % de son potentiel par l'augmentation incontrôlée des diverses charges et taxes sur salaire.

. Ce constat non limitatif de l'Industrie mécanique Française amène une réflexion : la FRANCE est présente seulement dans les secteurs où l'Etat finance à 100 % les recherches, études et prototypes, c'est-à-dire :

- Aviation militaire
- Missiles
- Ariane
- Airbus
- Nucléaire

## POUR CREER DES EMPLOIS DURABLES ET RELANCER L'EXPORTATION

Il faut que 4 conditions soient remplies dans le même temps :

### 1 - DES CERVEAUX

Nous les avons grâce à notre éducation, à notre histoire.

### 2 - LA LIBERTE D'ENTREPRENDRE

Le gouvernement RPR - UDF vient de la rendre aux chefs d'entreprise.

### 3 - DE L'ARGENT

Nous n'en n'avons pas

- . La France est endettée.
- . Les banques de dépôts se désintéressent complètement de l'Industrie
- . L'Industrie française croule sous les taxes
- . Un cadre supérieur marié avec 2 enfants est incapable de créer sa propre entreprise avec les revenus de son travail.

### 4 - DE BONS PRODUITS (DE QUALITE MONDIALE) A FABRIQUER

- . Les bureaux d'études privés français sont les plus taxés du monde, ils sont donc les plus réduits du monde industriel.
- . C'est dans le domaine de la recherche, de l'étude et de la définition des prototypes que la France a pris le plus de retard depuis 1976

### LA RECONQUETE INDUSTRIELLE FRANCAISE PASSE UNIQUEMENT PAR LA CREATION DE NOUVEAUX PRODUITS

C'est-à-dire par :

DOUBLEMENT IMMEDIAT (c'est-à-dire en 1986) DES EFFECTIFS DES BUREAUX DE RECHERCHES ET D'ETUDES PRIVES.

(voir le livre "L'Avortement industriel" ou les 10 lois industrielles de Gérard FORRE)

10 PROPOSITIONS SIMPLES (À APPLIQUER DÈS 1986)  
POUR CREER DES MILLIERS D'EMPLOIS INDUSTRIELS DURABLES

PRIVILEGIER IMMEDIATEMENT L'INDUSTRIE FRANCAISE (agro-alimentaire et bâtiment)

(Dans les taxes et charges, ne jamais traiter à égalité l'Industrie, le Commerce, les Services). Ne pas oublier que le tertiaire quel qu'il soit est une source de frais généraux qui doit être payée par les Producteurs.

REMARQUE TRES IMPORTANTE

Les mesures en faveur de l'emploi des jeunes prouvent que l'Etat sait décider des charges et taxes différentes suivant les catégories de personnel.

Il faut procéder de la même façon et différencier les charges et taxes sur les salaires du personnel de recherche et d'études du reste de la population active.

## 10 PROPOSITIONS POUR CREER DES MILLIERS D'EMPLOIS INDUSTRIELS DURABLES

- SUPPRIMER LA TOTALITE DES CHARGES ET TAXES SUR LES SALAIRES DES PERSONNELS DE BUREAU DE RECHERCHE, D'ETUDES INDUSTRIELS

(Cette disposition ne s'applique pas aux Sociétés financières, commerciales, de service, de prospective, de publicité, de formation).

Les Bureaux de recherche et d'étude industriels sont ceux qui créent des produits de consommation et d'investissements.

(Il est à noter que cette disposition est appliquée depuis des décennies pour la recherche dans l'Industrie pétrolière).

### DISPOSITION PRATIQUE

Une déclaration semestrielle des personnels travaillant dans les Bureaux de recherches, d'études et de prototypes serait faite à la Préfecture du Département afin que cette main-d'oeuvre soit homologuée par la Direction des Impôts, la Sécurité Sociale et la Direction de la Main-d'Oeuvre.

Cette déduction pouvant s'appliquer :

à la totalité de la main-d'oeuvre d'un Bureau d'étude industriel si c'est une Société indépendante ;

ou jusqu'à un maximum de 10 % de la main-d'oeuvre d'une Société industrielle ou d'un Groupe industriel.

2 - ANNULER LA TAXE PROFESSIONNELLE sur les outillages spécifiques servant à réaliser des produits industriels.

3 - L'IMPOT SUR LES BENEFICES DES SOCIETES INDUSTRIELLES

Ne sera appliqué que si ces sociétés ont fait un Bénéfice supérieur à 5 % de la valeur ajoutée qu'elle réalise.

4 - LES PROVISIONS POUR CONGES PAYES

Seront déductibles fiscalement pour les sociétés industrielles et Bureaux d'études industriels.

- (Les dispositions 4 et 5 ne sont pas applicables pour les sociétés financières, commerciales et de service).

5 - Possibilité de déduire de l'IMPOT SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES jusqu'à 400 000 Francs par an si cette déduction est investie dans l'industrie ou dans une société à "capital risque industriel".

(Cette disposition est déjà appliquée dans certains pays de la C.E.E.

6 - Autoriser et favoriser les PRISES DE PARTICIPATION dans L'INDUSTRIE et l'agriculture par les BANQUES DE DEPOTS.

7 - SUPPRIMER LA TAXE SPECIALE SUR LES AUTOMOBILES appartenant aux SOCIETES.

8 - Tout chercheur, Ingénieur, technicien à la retraite peut être réemployé dans les Bureaux de recherche et d'étude de l'industrie.

(Voir la nomination récente du nouveau patron de la NASA).

9 - Séparer la REGIE RENAULT en autant de SOCIETES ANONYMES INDEPENDANTES qu'il y a de familles de produits (dès 1986) :

- S.A. RENAULT Automobiles,
- S.A. RENAULT Véhicules Industriels,
- S.A. RENAULT Autocars et Autobus,
- S.A. RENAULT Machines Outils,
- S.A. RENAULT ..... etc..

Dans chacun des Conseils d'Administration, faire entrer une minorité de blocage représentant un pool bancaire par consolidation de créance.

(Il est à remarquer que dans le monde les marques de Poids Lourds de renom, ne sont jamais associées à une marque de voiture Grand Public, mais toujours à une marque de prestige).

10 - RATP - SNCF - EDF - PTT - ARSENAUX - CHAINE TV D'ETAT

Obliger ses organismes à SOUS-TRAITER au maximum à l'INDUSTRIE PRIVEE NATIONALE.

Exemple :

- . La quasi-totalité de l'entretien de la RATP (métro - bus - rails...),
- . L'entretien de la SNCF (locomotive...),
- . Les arsenaux ne conservant que l'assemblage final de leur produit.

Privilégier les sociétés sous-traitantes de ces organismes embauchant du personnel déjà titulaire.

L'Etat paierait à titre d'indemnité 6 mois de salaire à l'intéressé et 6 mois de salaire à la société sous-traitante qui aurait repris le titulaire avec son ancienneté.